Programme

CHAUF-42-R - Formation - Renouvellement pour la maintenance des sous-stations vapeur pour le label Chaleur Maitrisée

Durée : 7 heures - 1 jour **Tarif HT :** 420,00 €

Enjeux
Être en conformité avec l'article ministériel des équipements sous pression du 15 mars 2000. Conserver des marchés.

Objectifs
Actualiser ses connaissances en matière de :maintenance courante des sous-stations vapeur, mise en service de celles-ci. Prévention des risques liés à l'utilisation des sous-stations vapeur.

Public visé
Toute personne dont l'habilitation est en fin de validité et qui est toujours amenée à intervenir ponctuellement ou dans le cadre d'une astreinte sur des sous-stations vapeur raccordées au réseau de chaleur CPCU.

Prérequis
Être titulaire d'une habilitation CPCU, délivrée après avoir suivi une formation préalable obligatoire (CHAUF-42).
Être muni du matériel nécessaire.

Matériel nécessaire
Une calculatrice, équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants à manchettes, bleu de travail ou côte).

Description
Les rappels des principes de fonctionnement des postes :
- avec bâche,
- sans bâche.

Les rappels du rôle des principaux éléments :
- les vannes détecteurs, le déverseur, etc.

La pratique de la mise en service et de l'arrêt des postes.

La pratique de la régulation :
- ➤ le paramétrage des régulateurs.

La pratique du dépannage.
Les dangers, la sécurité et la réglementation :
- ➤ la consignation,
- ➤ la visite et la requalification périodiques,
- ➤ le contrôle des asservissements,
- ➤ la conformité du local technique.

Modalités pédagogiques
50 % du temps est consacré à des échanges et des analyses de cas avec le formateur.

Modalités d'évaluation et de suivi
Évaluation des acquis en fin de formation par un questionnaire théorique. Selon les résultats du candidat, un avis d'habilitation sera remis à l'employeur.

Profil de l'intervenant
Formateurs spécialisés dans le domaine de la vapeur HP.

Informations complémentaires
Stage organisé en partenariat avec la CPCU. Renouvellement obligatoire tous les 3 ans pour les entreprises titulaires du label Chaleur Maitrisée.

Les plus
S'inscrire dans une démarche de transition énergétique. Obtenir un avis d'habilitation.
Nos taux de réussite 2025 sur ce stage sont supérieurs à 98%.

Prochaines sessions
->> Date : 12/11/26 - 12/11/26 - Lieu : SAINT OUEN 93400
->> Date : 10/12/26 - 10/12/26 - Lieu : SAINT OUEN 93400
->> Date : 19/05/27 - 19/05/27 - Lieu : SAINT OUEN 93400
->> Date : 16/06/27 - 16/06/27 - Lieu : SAINT OUEN 93400
->> Date : 08/09/27 - 08/09/27 - Lieu : SAINT OUEN 93400
->> Date : 06/10/27 - 06/10/27 - Lieu : SAINT OUEN 93400
->> Date : 18/11/27 - 18/11/27 - Lieu : SAINT OUEN 93400
->> Date : 16/12/27 - 16/12/27 - Lieu : SAINT OUEN 93400

Votre Contact
Arielle MALUKISA – Tel : +33181690213 – Mail : *amalukisa@afortech.com*